

TRIONS LES BIODÉCHETS

Chère Madame, Cher Monsieur,

Chaque Aveyronnais produit en moyenne 207kg d'ordures ménagères par an mais de nombreux déchets n'ont pas leur place dans le sac noir, en particulier les biodéchets (déchets biodégradables, alimentaires, etc.).

Afin de valoriser ces biodéchets, le compostage de proximité est une pratique vertueuse déjà largement adoptée par les habitants !

Désormais, il est proposé à tous les foyers une solution complémentaire pour la collecte des biodéchets avec l'utilisation de sacs orange, en collaboration avec le SYDOM Aveyron.

Le sac orange permet d'élargir la valorisation des biodéchets non admis dans le composteur (restes de repas, os, viande, poisson, etc.). Pour les foyers ne pouvant composter, tous les biodéchets pourront être mis dans le sac orange. Une fois le sac rempli, il suffit de bien le fermer à double nœud et de le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme votre sac noir. Les sacs orange contenant les biodéchets seront ensuite séparés des sacs noirs dans une installation de tri robotisé, avant d'être valorisés en compost.

Afin de participer à ce nouveau geste de tri, vous êtes invités à venir récupérer gratuitement votre bioseau et vos sacs orange aux dates indiquées au dos de ce courrier. Passées ces dates, il sera toujours possible de retirer votre matériel dès le lendemain de votre distribution en mairie pour toutes les communes.

Les élus et membres du SYDOM comptent sur votre participation pour faire de ce nouveau geste de tri une réussite !



Florence CAYLA
Présidente



Jean-Marc CALVET
Président



**Dates des
distributions
au verso**

